LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

BSV BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

Conseil Scientifique

Présentation des premiers éléments de diagnostic du SCoT

Le 20 juin 2017

Déroulé de la présentation

1. Calendrier du SCoT
2. Démographie et attractivité territoriale
3. Habitat
4. Mobilité et déplacements
5. Morphologie urbaine
6. Etat Initial de l'Environnement
7. Armature territoriale

1 Le cabinet d’études

Un groupement aux compétences complémentaires pour vous accompagner

CITADIA

Urbanisme et aménagement du territoire

Conseil

Performance environnementale

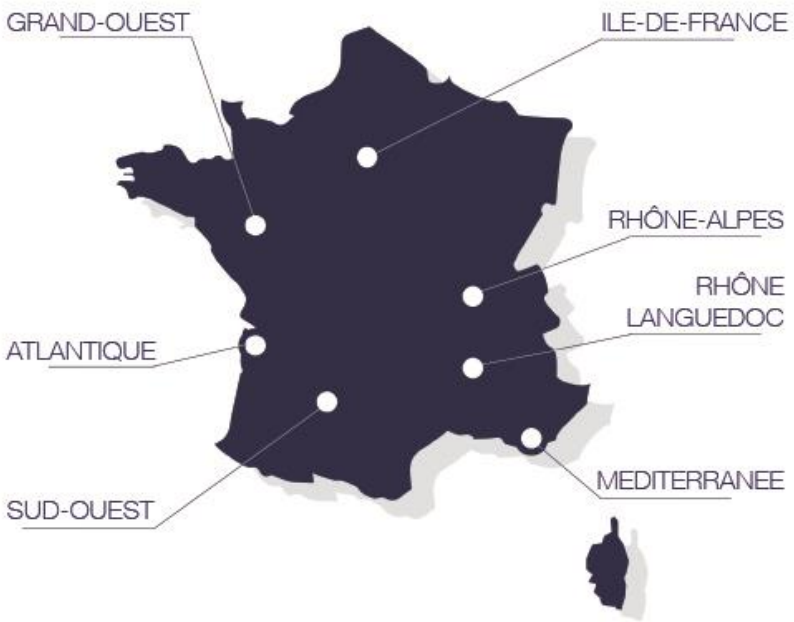

Aire Publique
Ingenierie de la concertation

Communication & concertation

Une équipe expérimentée pour répondre à vos attentes

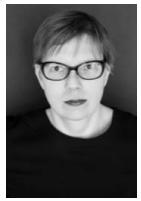

Fabienne CELDRAN

Pilotage stratégique

Morgane HAUBOURDIN

Pilotage technique
Interlocutrice principale

Gaëlle HERRY

Interlocutrice principale
chez Even Conseil

Maxime LOPEZ

Interlocuteur principal
chez Aire publique

Accompagnés par 10 collaborateurs aux profils diversifiés

2 Calendrier du SCoT

Les 5 grandes étapes du SCoT

2016 — 2017 — 2018 — 2019 — 2020

Analyser le territoire

LE DIAGNOSTIC ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

Choisir un cap

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Définir les grandes orientations du territoire à suivre pour les 15 prochaines années.

Fixer des règles communes pour la mise en œuvre des projets

LE DOCUMENT D'ORIENTATION D'OBJECTIFS (DOO)

Le DOO est la traduction réglementaire des ambitions affirmées dans le PADD qu'il décline en s'appuyant sur les dispositions réglementaires du Code de l'urbanisme à travers des prescriptions et des recommandations à mettre en œuvre.

Valider le projet

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'arrêt du projet les personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le document en vue de son entrée en vigueur.

L'Approbation

Le SCoT entre en vigueur après son approbation en Comité syndical devenant ainsi opposable aux documents d'urbanisme.

4 temps forts pour échanger sur le diagnostic

Temps 1

De novembre à février

- ✓ Armature territoriale
- ✓ Formes urbaines
- ✓ Gestion de l'eau / Déchets / Carrières / Risques et nuisances

Structuration et capacité du territoire

Temps 2

De mars à mai

- ✓ Mobilités et déplacements
- ✓ Habitat
- ✓ Energie/climat

Habiter, se déplacer et transition énergétique

Temps 3

De juin à août

- ✓ Enveloppe urbaine et consommation de l'espace
- ✓ Evaluation du potentiel foncier
- ✓ Trame verte et bleue
- ✓ Paysage et patrimoine

Equilibre entre développement et préservation

Temps 4

De septembre à octobre

- ✓ Développement économique
- ✓ Diagnostic agricole
- ✓ Volet littoral et maritime du SCoT (Loi Littoral)

Vivre le territoire du SCoT

3

Démographie et attractivité territoriale

Démographie et attractivité territoriale

Une distribution de la population qui s'organise autour des polarités et des vallées …

Population municipale en 2013

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées

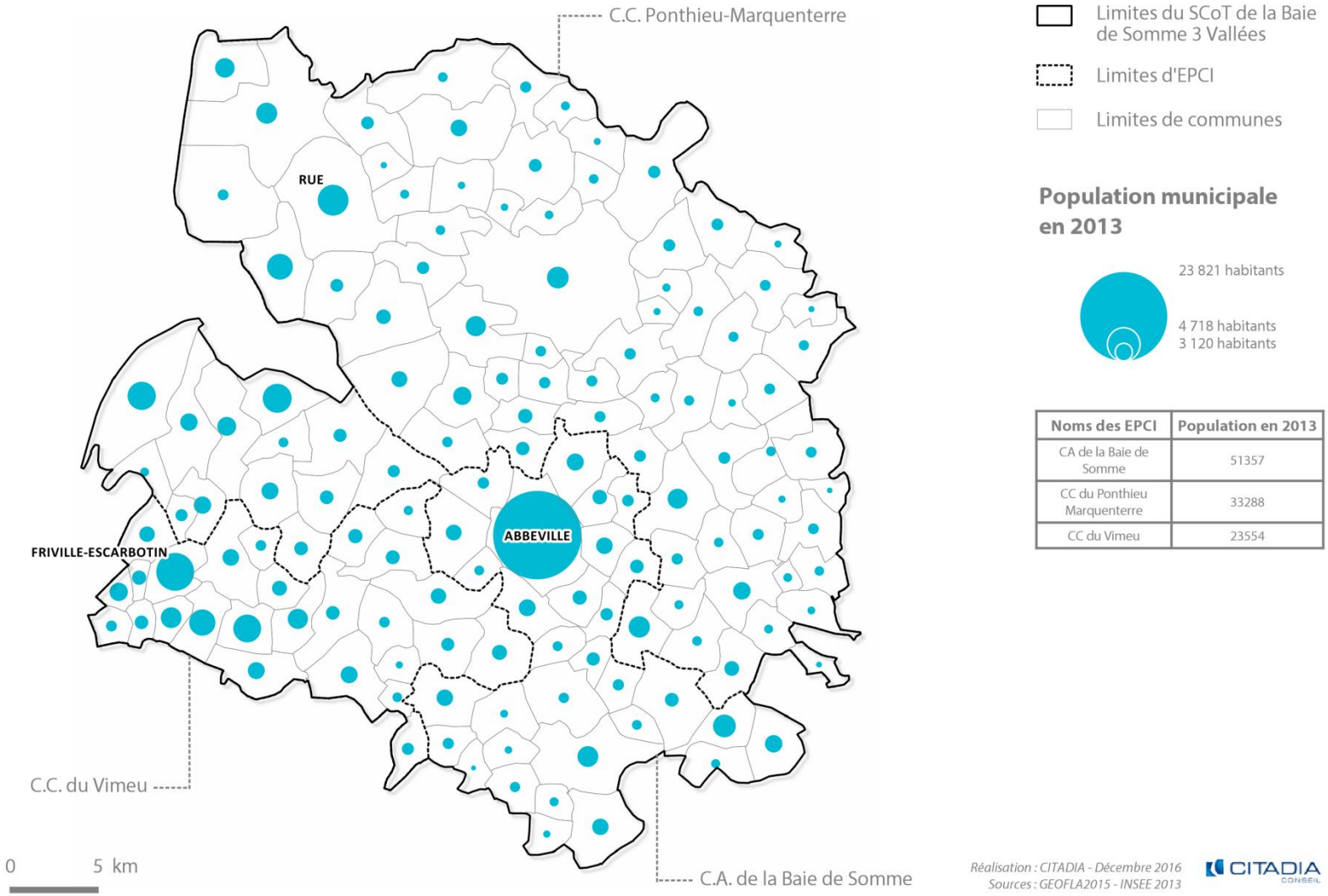

Noms des EPCI	Population en 2013
CA de la Baie de Somme	51357
CC du Ponthieu Marquenterre	33288
CC du Vimeu	23554

Démographie et attractivité territoriale

Une dynamique démographique en dent de scie qui fragilise l'attractivité du territoire …

- **108 199** habitants au 1er janvier 2013, soit une variation de la population de **+2,7%** depuis 1968
- Des **flux sortants plus importants** concernant les migrations résidentielles : un territoire en perte d'attractivité ?

Un vieillissement couplé à une sur représentation des petits ménages

- **Prépondérance des 60 ans** et plus
- **61% des ménages** sont composés **d'1 ou 2 personnes :** population peu familiale
- Un **revenu médian inférieur à la moyenne départementale et** nationale et des disparités entres les 3 EPCI

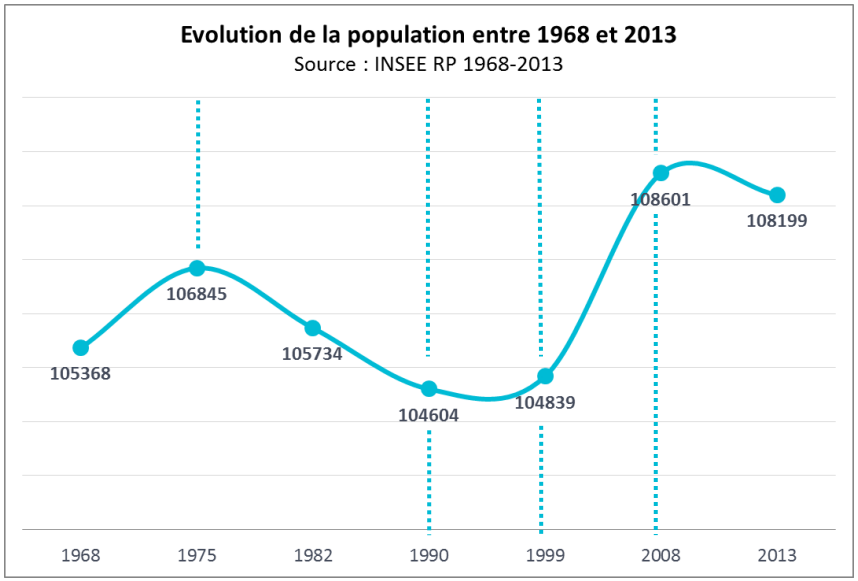

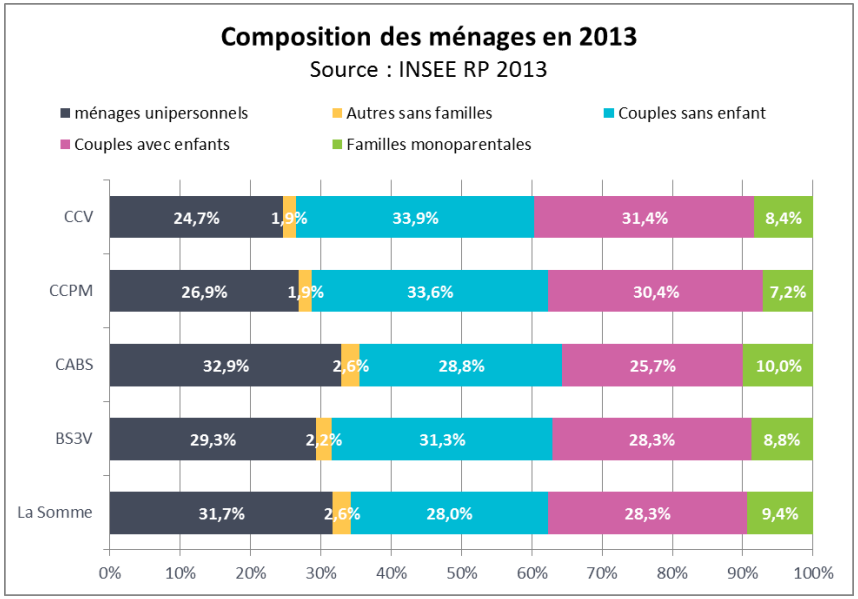

Dynamique et caractéristiques

Une activité de la construction en recul sur l'ensemble du territoire

- En moyenne **153 lgts/an** commencés entre 2004 et 2013, dont un **décrochage** de la construction neuve depuis 2008
- **642 logements neufs** ont été construits par an, or on estime qu'il aurait fallu construire **713 logements par an pour permettre le maintien de la population sur le territoire**

Une inadéquation entre offre et demande

- Un parc de logements caractéristique des territoires littoraux : **forte part de résidences secondaires** et **prix immobiliers plus importants en bord de mer**
- Un **parc vacant qui augmente** 3 fois plus rapidement que l'ensemble des logements
- Une **majorité de logements individuels de grande taille** (83 % de maisons) et une majorité de propriétaires
- Une **offre locative** sociale qui **penne à satisfaire la demande et reste polarisée**

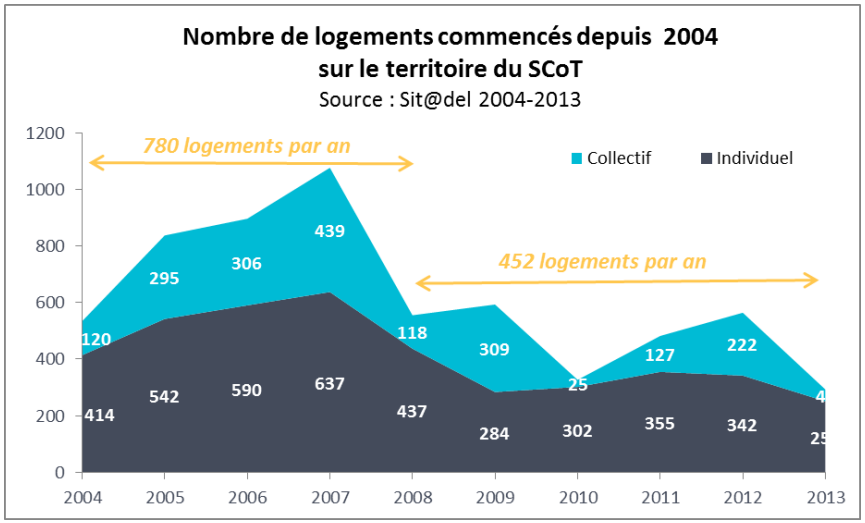

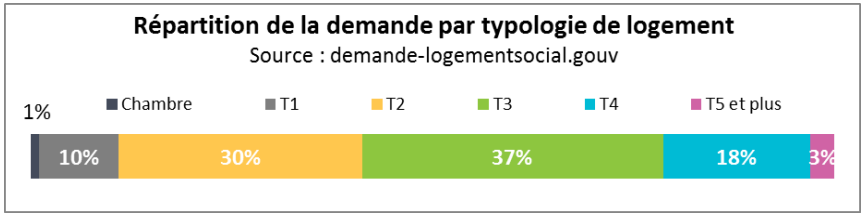

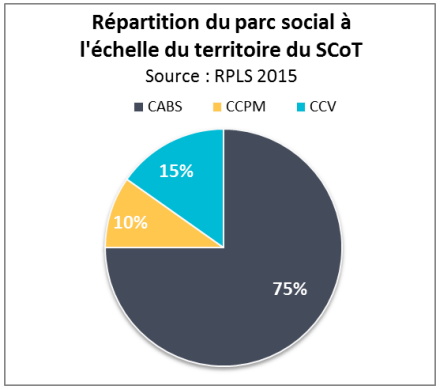

4 Mobilité et déplacements

Infrastructures et logiques de déplacements

Un réseau garant d'une offre compétitive

- Un faisceau ferroviaire avec **17 gares ou haltes** qui dessert **88% des habitants du territoire à moins de 10 min en voiture**
- **Excellente accessibilité routière aux principales agglomérations du nord-ouest de la France** (complémentarité des 2 autoroutes avec le réseau ferré)
- Plusieurs **axes cyclables** pensés à l'**échelle régionale, nationale et européenne**
- Une **offre de transport en commun** principalement **régionale** et **de l'Agglomération d'Abbeville**

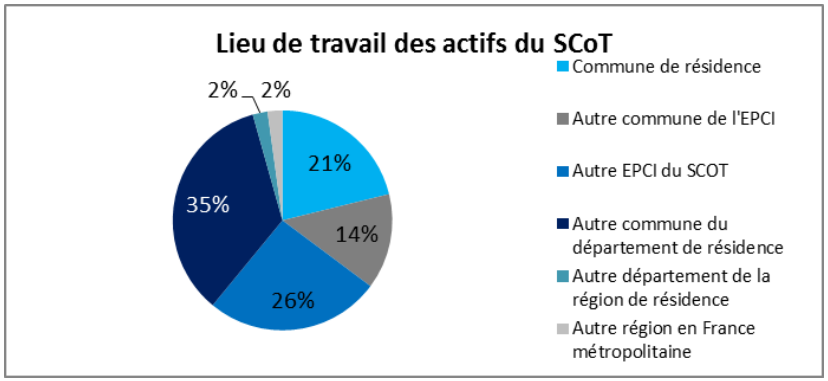

Des logiques de déplacements internes et en voiture

- Des **flux domicile-travail principalement internes** au territoire et une attraction vers la métropole d'Amiens
- **84% des déplacements domicile-travail se font en voiture**
- **Réfléchir sur une offre alternative :** intermodalité, modes doux, nouvelles mobilités (bornes électriques, covoiturage)

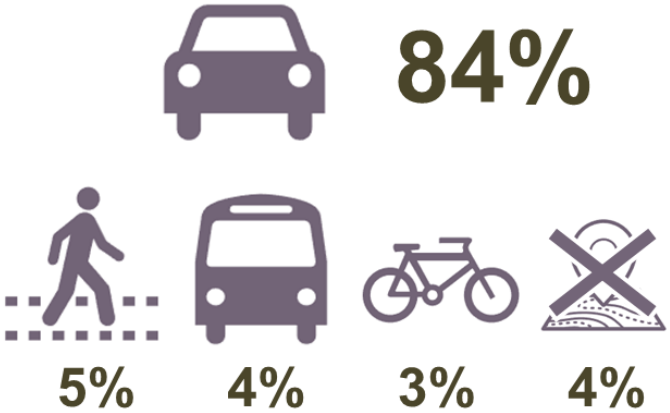

Infrastructures de transports

Réseau ferroviaire

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées

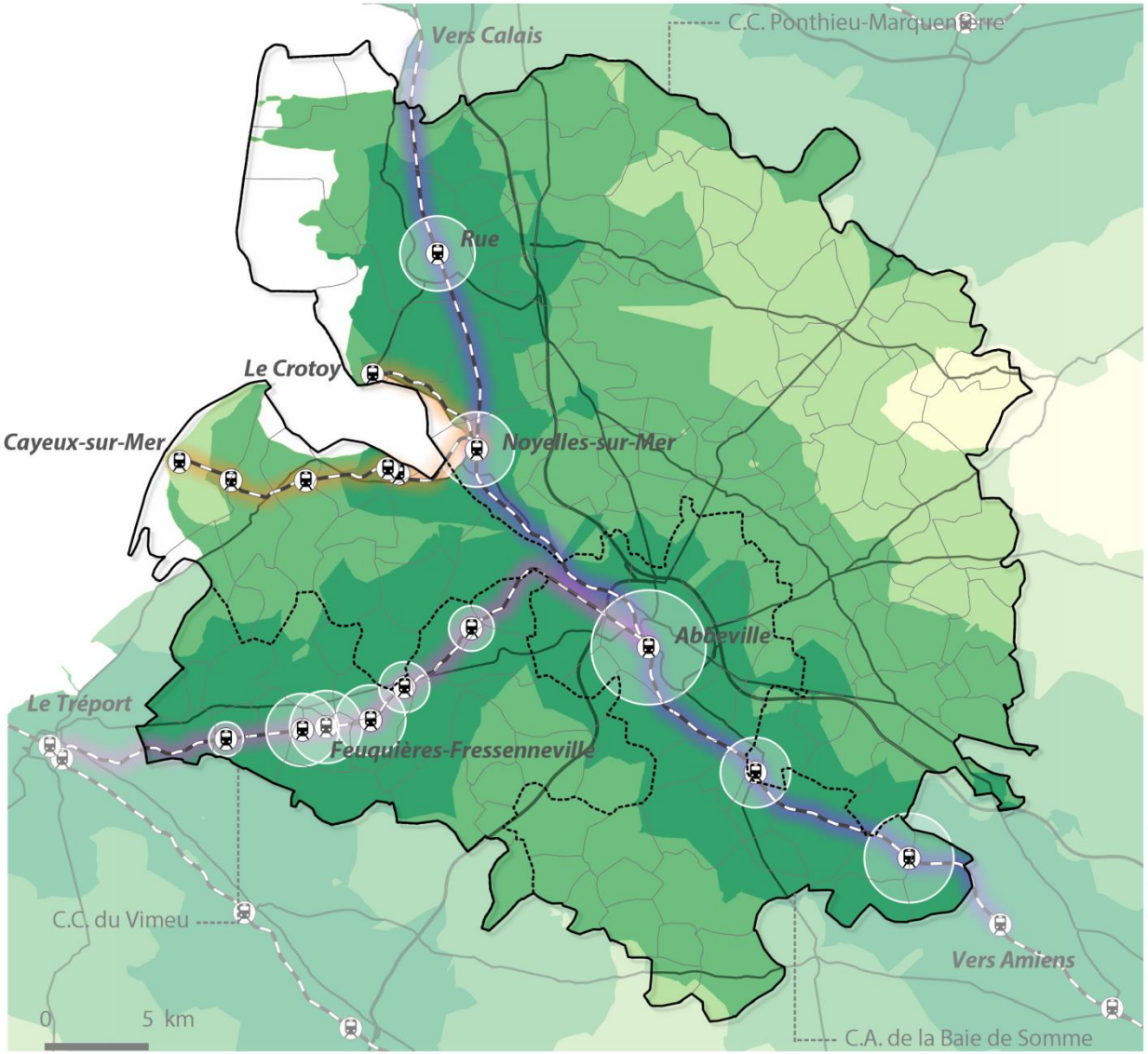

Limites du SCoT

Limites d'EPCI

Limites de communes

Réseau de communication

Réseau routier principal

Voie ferrée

Ligne Amiens - Abbeville - Calais

Ligne Abbeville - le Tréport

Lignes touristiques le Crotoy - Noyelles-sur-Mer - Cayeux-sur-Mer

Accessibilité aux gares

5 minutes en voiture

10 minutes en voiture

15 minutes en voiture

20 minutes en voiture

Nombre de trains SNCF par jour et par sens

35

10

1

Distance aux gares	Part de la population desservie
5 minutes	62,4%
10 minutes	88,2%
15 minutes	95,1%
20 minutes	96,2%

Réalisation : CITADIA - Mars 2017
Sources : IGN, SNCF

CITADIA CONSEIL

Logiques de déplacement

Mobilités domicile-travail : flux internes par EPCI

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées

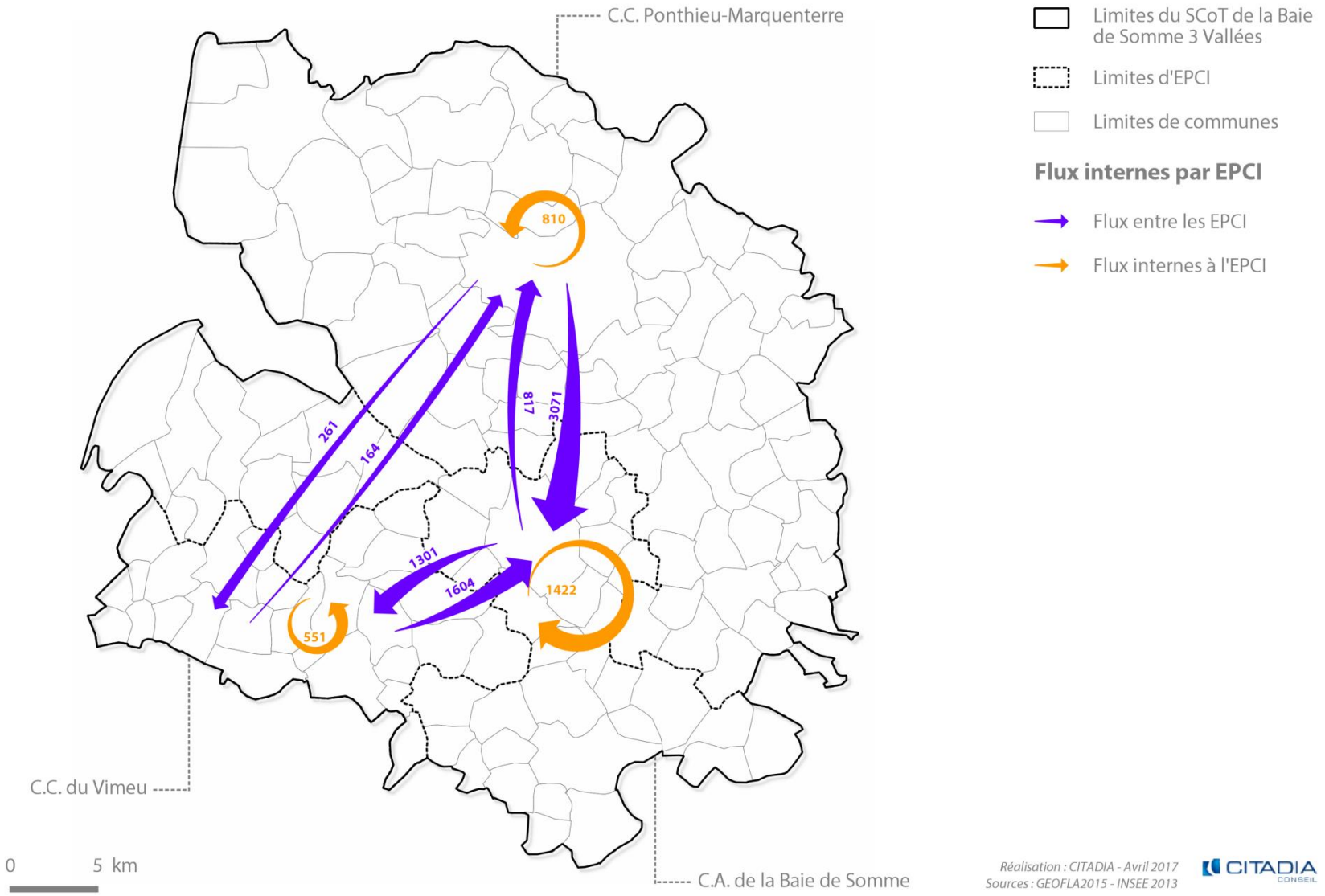

Logiques de déplacement

Mobilités domicile-travail : flux sortants

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées

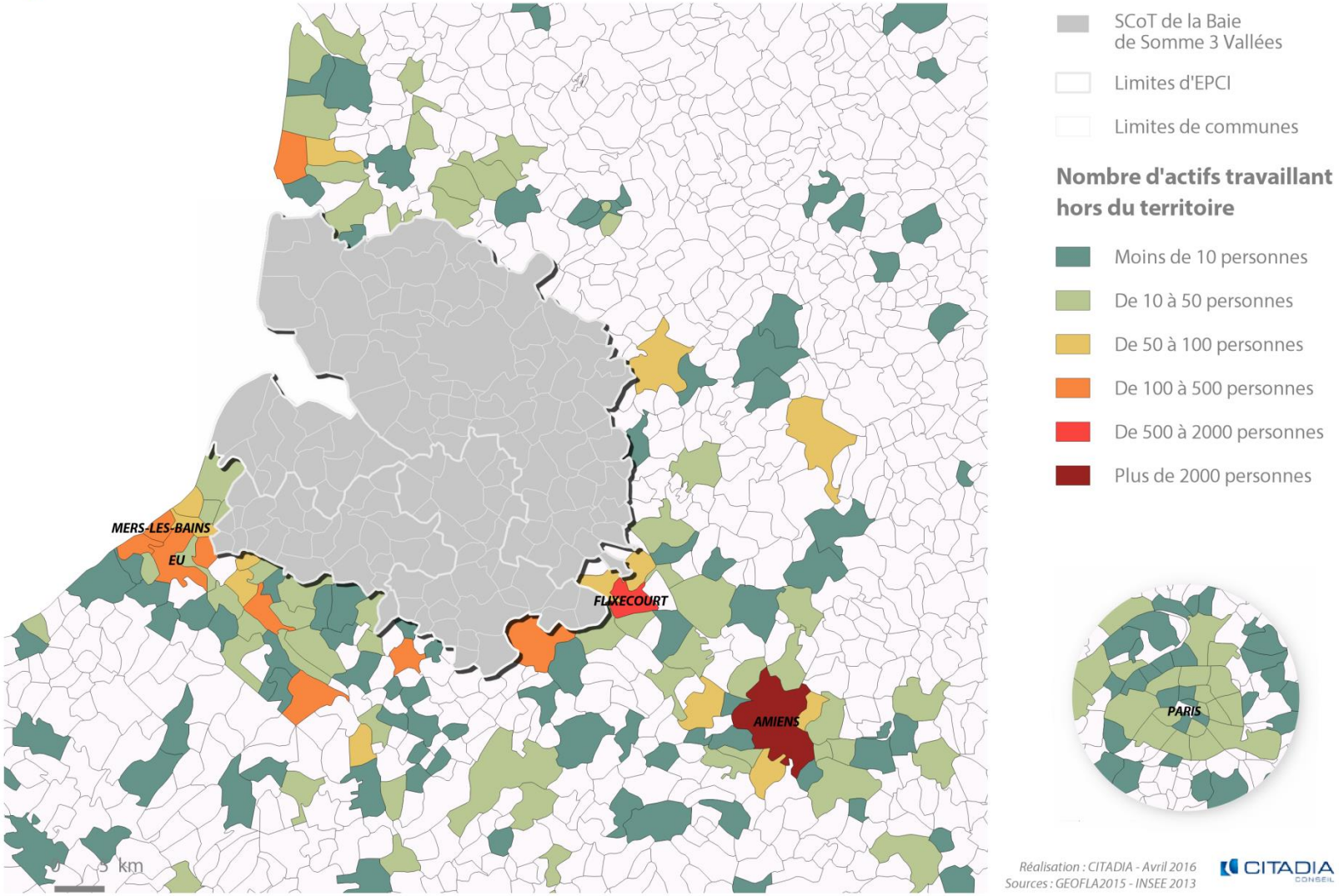

5 Morphologie urbaine

Une composition urbaine différenciée rythmée par le relief et le réseau hydrographique

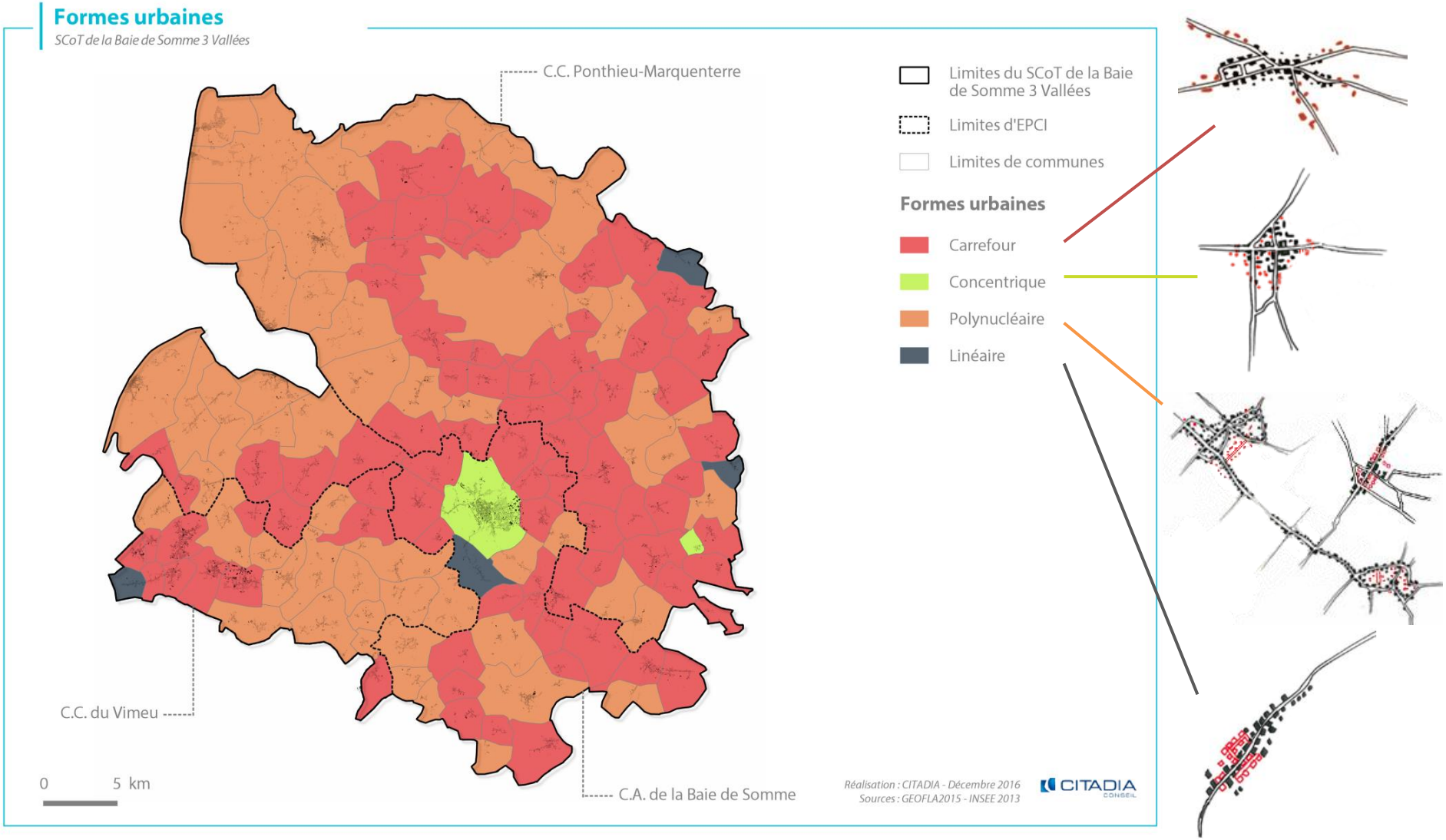

6

Etat initial de l'Environnement

1. Gestion de la ressource en eau et des déchets
2. Risques, nuisances et carrières

Etat Initial de l'Environnement

Gestion de la ressource en eau

- **Un réseau hydrographique dense**
- **Des masses d'eau de surface et des eaux côtières sensibles aux pollutions et des eaux souterraines sous pression**
- Une **bonne capacité globale du parc épuratoire** (22 STEP sur le territoire, 35 communes en assainissement collectif mais **assainissement non collectif pour 106 communes2 captages prioritaires SDAGE et 1 captage au titre du Grenelle de l'Environnement**
- **Une prise de compétence obligatoire eau et assainissement** (dont eaux pluviales et ANC) pour les nouveaux 3 EPCI au 01/01/2020

Gestion des déchets

- **Trois collectivités en attente d'une prise de compétence effective**
- **14 déchèteries intercommunales**
- **Environ 60 000 tonnes de déchets (DMA) produits en 2015** (inférieure à la moyenne départementale)
- Une production **très disparate selon le type de déchets et les territoires** et **globalement en baisse**
- **Une valorisation des déchets en bonne voie** (8 recycleries-ressourceries, (PAV) des bio-déchets, bacs à compost, 5 plateformes de compostage/broyage)

Leviers pour une gestion durable de la ressource en eau potable

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

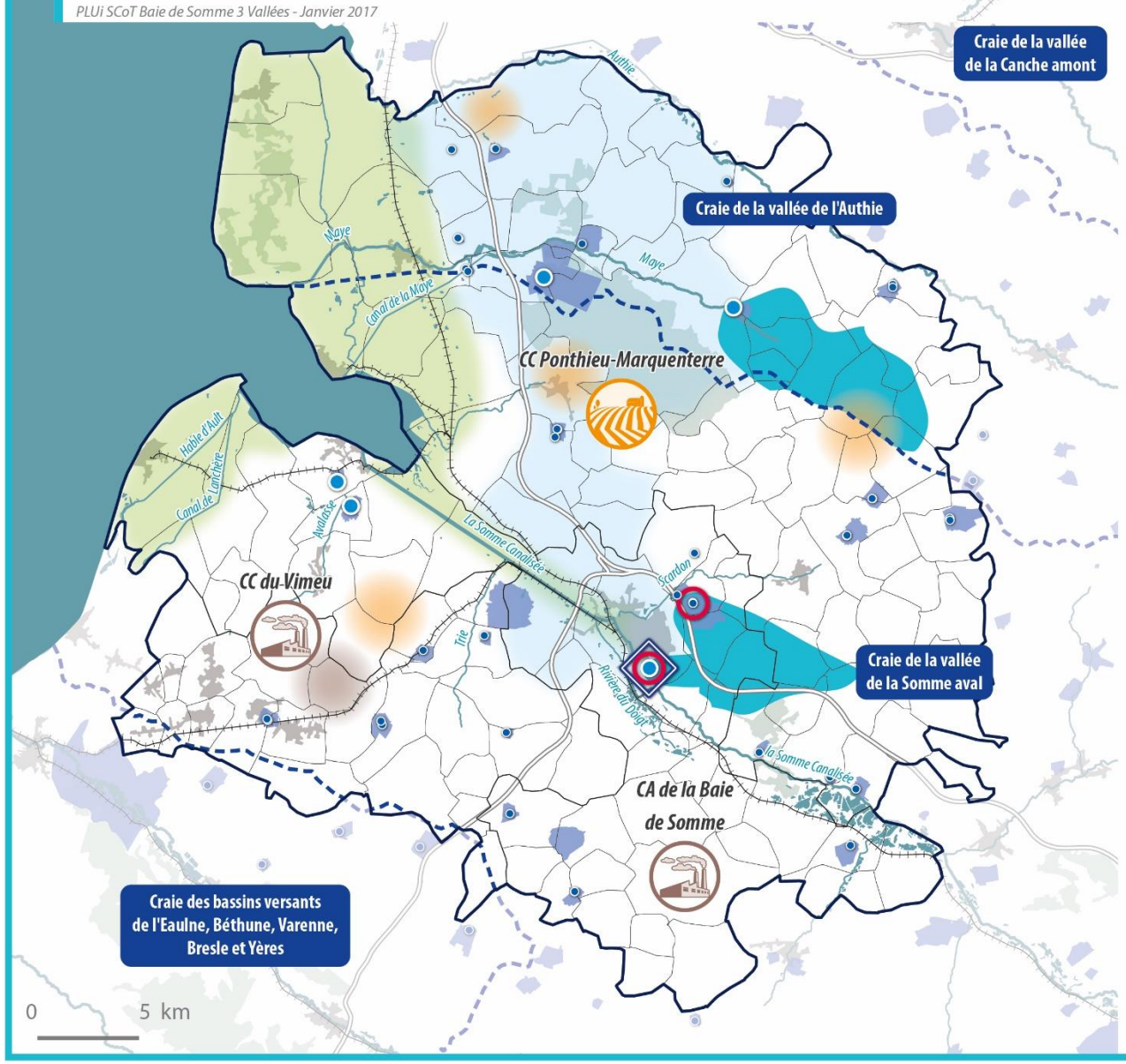

Des sources d'eau potable qui maillent le territoire

- Les points d'approvisionnement les plus importants
- Autres captages / points d'approvisionnement

Un déséquilibre dans l'approvisionnement du territoire

- Limites des masses d'eau souterraines
- Absence de captage sur le littoral
- Zone de captage privilégiée
- Des besoins de prélèvements spécifiques pour l'agriculture
- Des besoins de prélèvements pour l'industrie

Des masses d'eau souterraines soumises à des pollutions diffuses et ponctuelles

- Un territoire vulnérable aux nitrates selon les arrêtés de 2007, 2012, 2015

Des pollutions des nappes :

- aux pesticides liée à l'activité agricole
- aux métaux lourds liés à d'anciennes activités industrielles

Des actions en faveur de la protection de la qualité de l'eau

- Des périmètres de protection des captages
- Des captages prioritaires SDAGE Artois Picardie
- Aires d'alimentation des captages prioritaires approuvés ou en cours d'élaboration
- Captage prioritaire identifiés au titre du Grenelle 2

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM

even CONSEIL

Une gestion des déchets relativement efficace en cours de restructuration

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

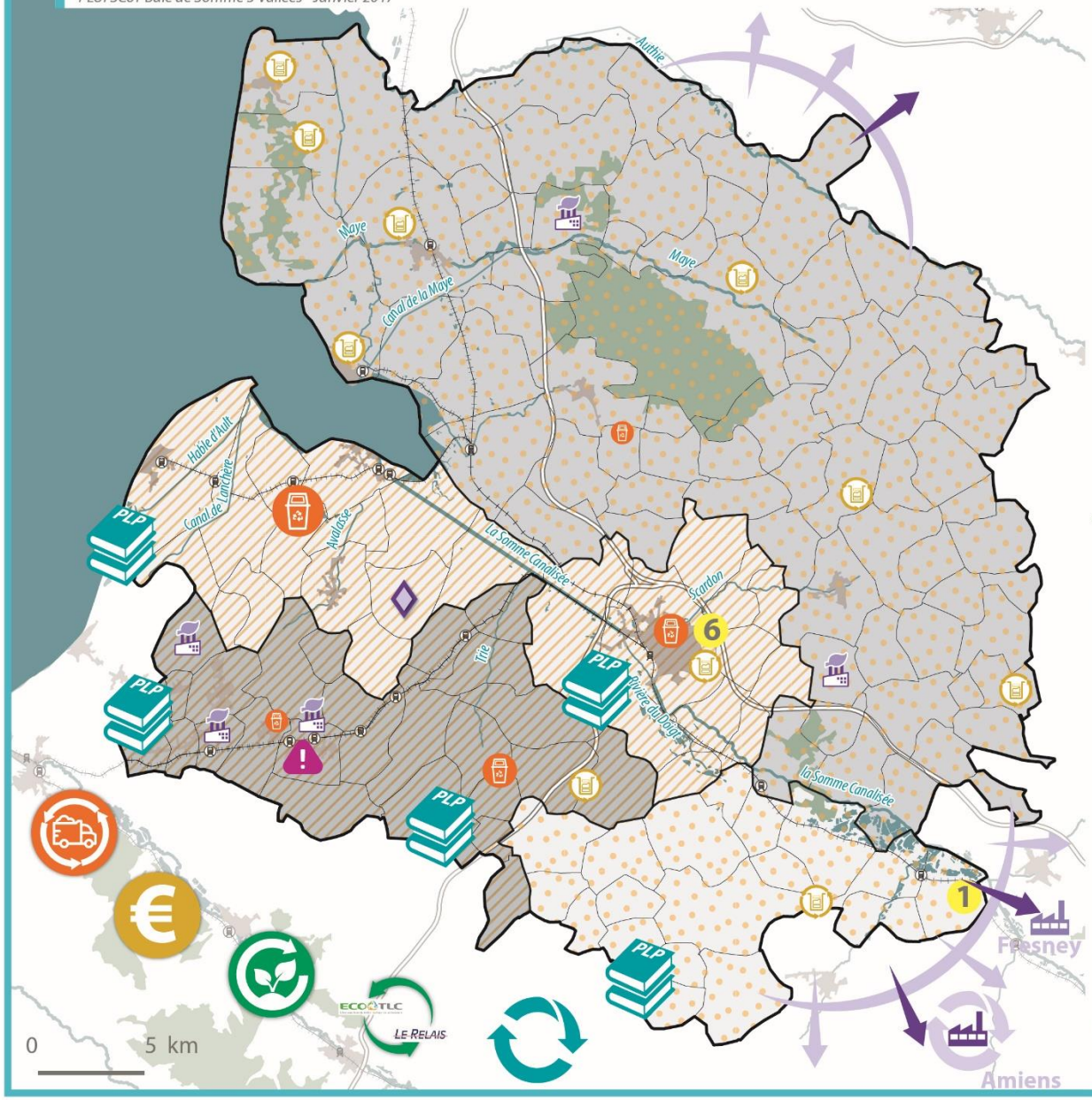

Une gestion hétérogène de la collecte relativement efficace

- De nouvelles structures compétentes en matière de collecte des déchets
- Une gestion de la collecte en cours de restructuration
  - En Régie
  - En Délégation de Service Public à des entreprises
- Des Points d'Apport Volontaire à conforter et à développer sur les territoires dépourvus
- Des déchèteries et une collecte des encombrants complémentaires aux collectes des Ordures Ménagères à optimiser
- La mise en place d'une redevance spéciale pour la collecte des déchets des professionnels
- Un réseau de recycleries-ressourceries à promouvoir à et conforter
- Une collecte des bio déchets assurée (PAV, composteurs individuels et collectifs, poules composteuses, etc.)
- Des partenariats pour la collecte des textiles

Un traitement et une valorisation au sein et hors territoire

- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) pour l'enfuissement, le traitement et la valorisation des déchets
- Des quais et des centres de transferts
- Le traitement des déchets toxiques
- Des plateformes de broyage et de compostage
- Des flux :
  - de déchets et d'ordures ménagères
  - de recyclables
- Un centre de tri des recyclables à Amiens

Une stratégie à poursuivre

- Des Programmes Locaux de Prévention des déchets
- La participation à l'Appel à Projet Eco-Emballage

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM

Etat Initial de l'Environnement

Risques

- **Un territoire littoral particulièrement exposé aux risques naturels inondation**
- **Mouvement de terrain** (aléa moyen au retrait gonflement des argiles, de nombreuses cavités recensées)
- **Des risques technologiques à maitriser** (167 ICPE aucune en SEVESO, Transport de matière dangereuses (route, fer et canalisation de gaz)

Nuisances

- **Les sites et sols pollués, un héritage industriel** (538 BASIAS et 40 sites BASOL)
- Une **maitrise foncière des friches industrielles** majoritairement **privée** et une **faible connaissance des enjeux** de pollution **et coûts** associés
- **Bruit** : Plans de Protection du Bruit dans l'Environnement (réseau routier national et départemental)
- **Qualité de l'Air** : 1 station de mesure « rurale » à Arrest située sur le territoire

Carrières

- **Schéma Départemental des carrières de la Somme**
- Des dynamiques liées à **l'industrie historique du galet** qui posent la question de la **reconversion d'anciennes carrières** et la recherche de **nouveaux sites d'extraction**

Des risques et nuisances à maitriser pour un cadre de vie apaisé

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Janvier 2017

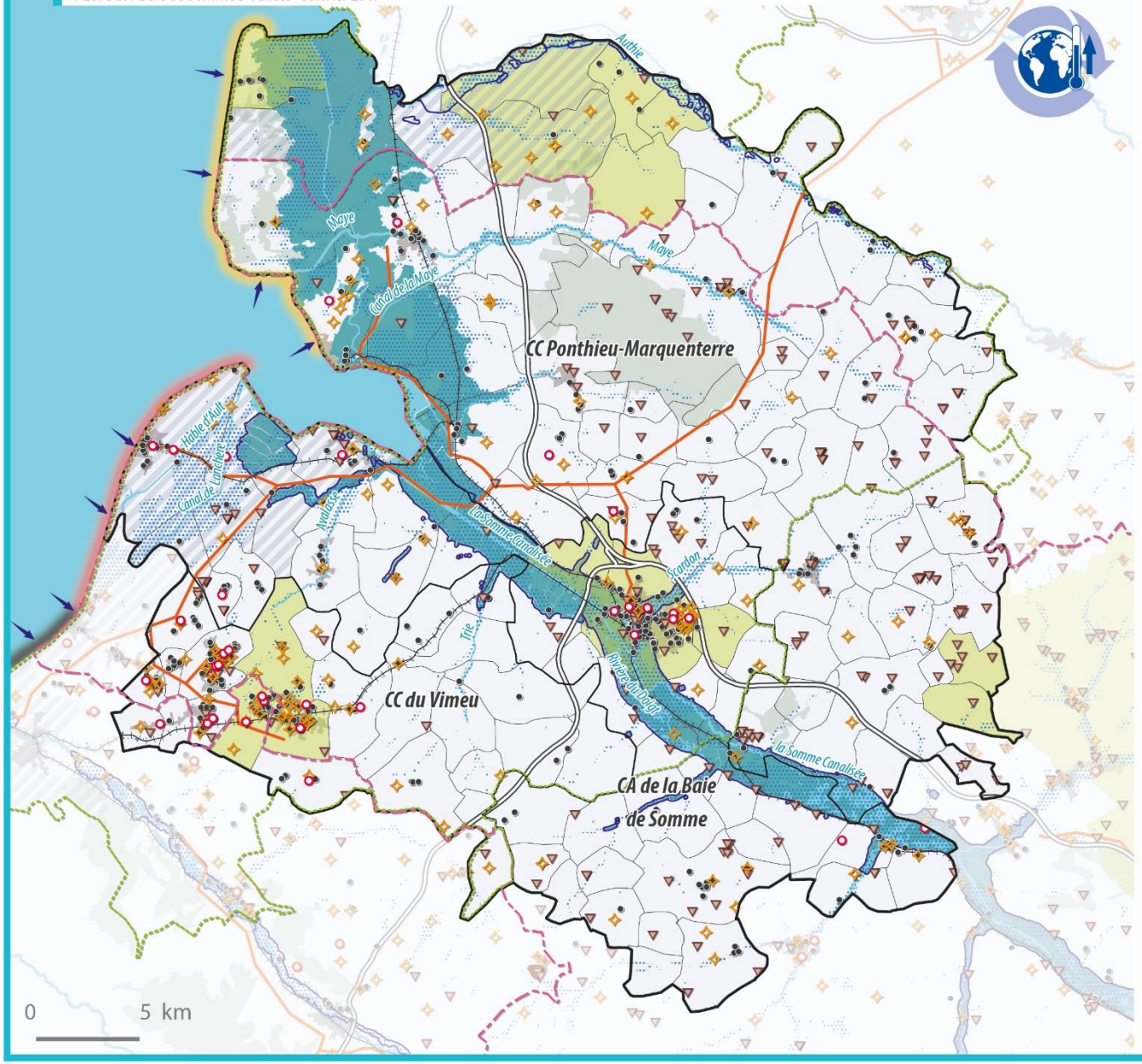

Des risques naturels inondations et littoraux prégnants

- Zonage réglementaire des PPR approuvés
- Communes concernées par un PPR prescrit

Programmes d'actions de prévention des inondations :

- PAPI Somme 2
- PAPI Bresle Somme Authie
- Nappe sub affleurante
- Atlas des zones inondables de l'Authie (AZI)
- Anticiper l'érosion du trait de côte et la submersion marine accentuées par le réchauffement climatique :
  - Côte dunaire
  - Côte de galets
  - Falaise
  - Erosion

Prendre en compte les risques technologiques

- ICPE soumises à autorisation
- Transport de matières dangereuses
- Canalisations de gaz
- Recensement des cavités

Mesurer et atténuer les impacts sur la santé

- BASOL
- BASIAS
- Secteurs affectés par le bruit routier et ferroviaire
- Zones sensibles pour la qualité de l'air

Sources : IGN, BRGM, MATRCT, MEEM, DDTM80

even CONSEIL

7

Armature territoriale

Armature territoriale du SCoT

Synthèse des échanges de l'atelier élus : armature territoriale du SCoT

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées

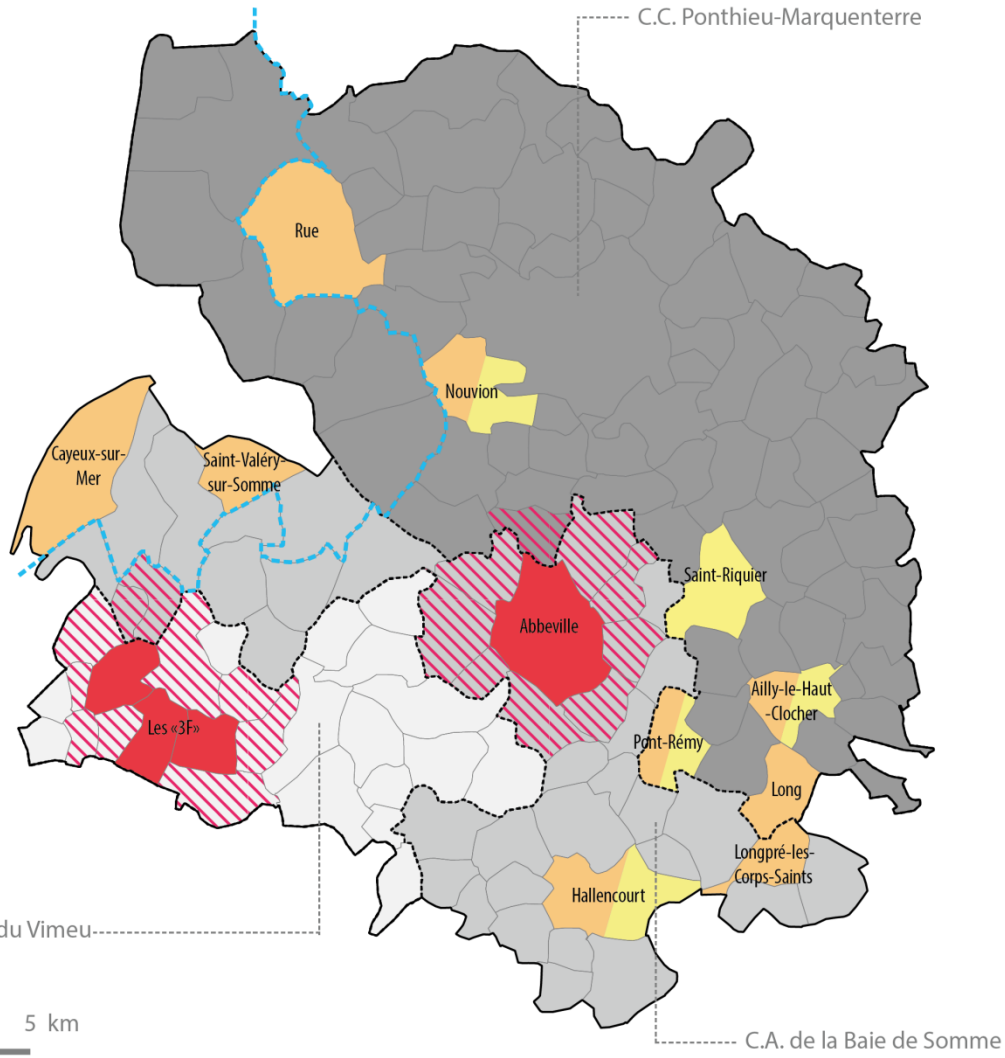

Limites du SCoT

Limites d'EPCI

Limites de communes

C.C Ponthieu-Marquenterre

C.A de la Baie de Somme

C.C de Vimeu

Ce qui fait consensus :

Pôle structurant

Pôle relais

Pôles de proximité

Ce qui fait débat :

Quelles communes de première couronne doit être intégrée au pôle structurant ?

Communes à identifier en pôle relais ou en pôle de proximité

Doit-on envisager une catégorie spécifique pour les communes littorales ?

Réalisation : CITADIA - Février 2017
Sources : GEOFLA2015 - INSEE 2013

CITADIA CONSEIL

Des questions, précisions ?